

R2D2

Réseau de recherche sur le développement durable

Appel à projets 2007

Date limite de soumission électronique des projets
2 avril 2007 à minuit

L'appel à projets est accessible sur le site Internet du CIRED à l'adresse suivante :
www.centre-cired.fr

Diffusé par R2D2 – mars 2007



Introduction : Positionnement du projet R2D2

Longtemps ignorée en pratique, la notion de développement durable s'utilise aujourd'hui dans des contextes si divers qu'elle apparaît parfois comme une simple mode médiatique. Or cette notion a, sous d'autres noms, plus de trente ans d'histoire ; elle cristallise des enjeux importants et, en toute hypothèse, durables :

- elle renvoie, en affichant le souci de protéger les conditions de vie et d'épanouissement des générations futures, aux effets pervers à long terme des comportements actuels, effets dus aux interactions entre les activités humaines et leur environnement naturel et construit : bouleversement du climat planétaire, catastrophes naturelles, tensions sur l'énergie ou sur l'eau, perturbations des écosystèmes et des chaînes trophiques par différentes pollutions, sécurité alimentaire, santé, ségrégation urbaine,

- elle mobilise d'importantes communautés scientifiques à l'échelle internationale dans les sciences de l'univers, les sciences du vivant, les sciences pour l'ingénieur, la modélisation prospective, les sciences humaines et sociales ; le défi inédit pour des sociétés démocratiques est de déterminer comment prendre en compte des enjeux qui se présentent à un horizon temporel qui n'appartient habituellement pas à l'horizon des décideurs publics et des acteurs économiques ; comment les savoirs construits par les scientifiques peuvent-ils mieux contribuer à éclairer le débat public et à informer les décisions publiques et privées sur des dossiers pour lesquels les connaissances restent incertaines, sans qu'on puisse pour autant, en raison de l'inertie des phénomènes, attendre, pour décider, que la communauté scientifique ait pu totalement réduire incertitudes et controverses.

- elle marque l'agenda politique international ; à travers les grandes conventions d'environnement (climat, biodiversité), la production de normes à l'échelle européenne ou l'émergence du principe de précaution, les enjeux du développement durable touchent à la définition collective de l'« état acceptable » des 'biens communs', aux conditions de la compétition économique, aux orientations de l'innovation technologique et aux rapports avec les pays en développement. Cet agenda pèsera toujours davantage à l'avenir sur le contenu des politiques publiques aux échelles nationales, régionales et locales. Les régions, collectivités et villes qui auront su anticiper en prenant diverses initiatives apporteront des concours précieux, notamment par effet de démonstration et seront plus adaptées que d'autres aux évolutions inéluctables.

Depuis l'origine, la question du développement durable est marquée par la nécessité de penser globalement pour agir localement. Mais force est de reconnaître que derrière le slogan, de nombreuses incertitudes et hésitations demeurent quant aux moyens institutionnels, réglementaires et économiques d'assurer une articulation efficace entre les différents niveaux territoriaux, du planétaire au local. Les grands dossiers qui ont historiquement marqué cette problématique sont aujourd'hui perçus dans leur dimension globale sans que l'effort ait été suffisamment fait pour en développer la dimension territoriale. C'est ici que l'émergence d'un programme de recherche francilien sur le développement durable peut apporter une réelle originalité et devenir un lieu novateur de production de connaissances.

I. REGLEMENT DE L'APPEL A PROJETS

a. Objet de la proposition :

- i. le présent appel à projets comporte une « partie blanche » et une « partie ciblée ».
- ii. La partie blanche (sous section 2.1 « projets blancs ») concerne les 6 thématiques énumérées dans la section 2.
- iii. Les thèmes et les sujets retenus dans la partie « ciblée » sont énumérés dans la sous section 2.2 ci-après « projets ciblés ».

b. Soumission des projets :

- i. Les dossiers dénommés « fiches projet » tels que présentés dans la section 3 doivent être envoyés par courrier électronique à l'adresse suivante : boemare@centre-cired.fr

c. Procédure de sélection, de contractualisation et de suivi des projets :

- i. Le présent appel à projets s'adresse aux équipes de recherche basées en région Ile-de-France et issues d'institutions de recherche publiques. Les partenaires privés peuvent participer à la réalisation des projets mais ne sont pas éligibles à la subvention régionale.
- ii. Sélection : les fiches projets sont examinées de la façon suivante :
 1. présélection par le Conseil scientifique : les projets sont refusés, acceptés et/ou des ajustements tant financiers que scientifiques sont demandés (période du 6 avril au 4 mai 2007 inclus)
 2. ajustements demandés par l'intermédiaire du bureau tant du point de vue scientifique que financier (période du 7 mai au 14 mai inclus)
 3. sélection définitive par le bureau (période du 15 mai au 22 mai inclus)
 4. Les proposants seront informés par courrier électronique de l'avis rendu sur leur dossier à l'issue de la deuxième et/ou de la troisième étape de la procédure de sélection
- iii. Contractualisation : le CNRS est l'organisme gestionnaire du GIS R2D2. La subvention régionale est versée par le CNRS aux organismes partenaires après une série d'étapes :
 1. 1ère étape : vote de la subvention globale par les élus du Conseil régional de la région Ile-de-France
 2. 2ème étape : signature de la convention entre le CNRS et le Conseil régional Ile-de-France
 3. 3ème étape : signature des conventions de reversement entre le CNRS et la tutelle gestionnaire identifiée par les partenaires
 4. 4ème étape : demandes d'avances par le CNRS aux services de la région Ile-de-France

- iv. Suivi de la procédure de l'appel d'offre : contacter le bureau du GIS R2D2 par l'intermédiaire de Catherine Boemare : E-mail : boemare@centre-cired.fr / T : 01 43 94 73 90

d. Adresse de réception des offres :

- i. Par courrier électronique à l'adresse suivante : boemare@centre-cired.fr
- ii. Date limite d'envoi des fiches projets : **2 avril 2007 minuit**. Seuls les fiches projets dûment complétées et reçues à cette date seront acceptées.
- iii. Les fiches projet (section 3 p10) doivent comporter :
 - 1. - une fiche résumée (destinée à apparaître dans les conventions de reversement entre le CNRS et le partenaire gestionnaire ainsi que dans un document récapitulatif à l'intention des élus du Conseil régional)
 - 2. - une description détaillée du projet (destinée à l'évaluation par le Conseil scientifique)
 - 3. – des tableaux récapitulatifs concernant les demandes financières ainsi qu'un budget prévisionnel (destiné à réaliser les demandes d'avances par le CNRS à la région Ile de France)

e. Aides à la constitution des dossiers :

- i. *Thématique 1* : Pierre Veltz (pierre.veltz@enpc.fr) et Jean Laterrasse (jean.laterrasse@enpc.fr)
- ii. *Thématique 2* : Dominique Dron (dominique.dron@ensmp.fr) et Jean-Charles Hourcade (hourcade@centre-cired.fr)
- iii. *Thématique 3* : Franck Aggeri (franck.aggeri@ensmp.fr) et Jérôme Gosset (jerome.gosset@ensmp.fr)
- iv. *Thématique 4* : Jean-Marie Mouchel (jean-marie.mouchel@ccr.jussieu.fr) et Luc Abbadie (abbadie@biologie.ens.fr)
- v. *Thématique 5* : Jean-Charles Hourcade (hourcade@centre-cired.fr)
- vi. *Thématique 6* : André Quesnel (quesnel@ceped.cirad.fr)
- vii. *Divers* : Catherine Boemare (boemare@centre-cired.fr)
- viii. *Contact au Conseil Régional de la Région Ile-de-France* : Aela Menguy (aela.menguy@iledefrance.fr)

2. APPEL A PROJETS

Le réseau R2-D2 Ile-de-France lance un appel à propositions pour des travaux de recherche sur le développement soutenable. Ce réseau, qui regroupe 16 institutions, grandes écoles d'ingénieurs et universités et 70 équipes de recherche sous forme d'un GIS CNRS favorise les regroupements des équipes de l'Ile-de-France autour de programmes interdisciplinaires sur les problématiques suivantes :

- 1 : Durabilité sociale, économique, énergétique et environnementale des dynamiques urbaines
- 2 : Les activités de l'Ile-de-France face aux politiques climatiques
- 3 : Concevoir le développement technologique pour le développement durable
- 4 : Préserver et valoriser les fonctions écologiques
- 5 : Modélisation d'interactions homme-nature à différentes échelles
- 6 : Paramètres démographiques, économiques, juridiques et éthiques des politiques de développement durable

Le soutien du GIS R2-D2 se fait surtout par le financement d'allocations de recherche doctorales (sur trois ans) ou post-doctorales (pouvant aller jusqu'à trois ans), mais aussi par le financement de dépenses de fonctionnement dénommées « autres frais de fonctionnement » et de dépenses d'investissements (pour le détail de ces catégories de dépenses, voir point 2.3 modalités de financement). Ces financements peuvent concerner soit des *programmes en cours* du réseau, soit des nouveaux *projets prioritaires* pour le GIS, soit enfin toute *nouvelle thématique novatrice* (projets blancs). La liberté est laissée aux proposant de demander l'une ou l'autre forme de soutien.

Il importe ici de souligner le fait que, même si les programmes en cours ou les projets prioritaires portent sur des thématiques déjà discutées par les membres du GIS et son conseil scientifique, *l'appel est ouvert à tout projet sur ces thèmes porté par une équipe non membre du GIS*. Notre règle de fonctionnement fixe que, une fois sélectionnée par notre comité scientifique cette équipe a) sera ipso facto intégrée dans l'assemblée générale des équipes du GIS b) s'engagera à collaborer avec des équipes travaillant sur des programmes connexes.

2.1 Projets blancs

Mentionner au sein de quelle(s) problématique(s) parmi les 6 énumérées ci-dessus votre proposition s'insère.

2.2 Projets ciblés

2.2.1 Dynamiques métropolitaines et développement soutenable

- Approches comparatives entre grandes métropoles et compréhension des dynamiques socio-spatiales sur le temps long
- Usages des sols et maîtrise des déplacements : les enjeux pour les politiques publiques
- Immobilier, marché du travail et dynamiques spatiales des entreprises

- Durabilité sociale et environnementale du péri-urbain francilien
- Valorisation des espaces et déterminants du marché de l'immobilier dans les espaces métropolitains
- Circulation migratoire, pratiques et systèmes résidentiels sur le temps long

2.2.2 Vulnérabilités écologiques des territoires

- Interactions entre changement climatique, usage des terres, régime hydrologique, systèmes écologiques et cycles biogéochimiques
- Biodiversité, fragmentation des paysages, évolution et fonctionnement des systèmes écologiques (dynamique des maladies, mobilité des espèces, usage et conflits d'usage des territoires)
- Dynamique des services environnementaux dans le contexte de changements globaux (ressources et besoin en eau, fertilité des sols, ressources biologiques) ; mitigation et ingénierie ; fonctions écologiques des milieux urbains

2.2.3 Estimation de la composition atmosphérique des sols et de l'atmosphère

- Développement et mise en œuvre d'outils pour :
 - * La mesure de polluants dans le sol et atmosphériques (gaz et aérosols)
 - * La modélisation du stockage de polluants dans les sols et d'interactions avec l'atmosphère
 - * La modélisation de chimie-transport à haute résolution spatiale et temporelle, pour des simulations régionales de scénarios présents et futurs sur de longues périodes

2.2.4 Politiques climatiques et développement économique

- Prospective intégrée (technique, économique et environnementale) des bioénergies ; implications à court moyen et long terme sur le marché de l'énergie et marché de l'alimentation
- Prospective intégrée du système énergétique français et des déterminants non énergétiques du bilan économique net d'une stratégie « facteur quatre » en France à horizon de 2050
- Impact de contraintes carbone asymétriques sur la compétitivité industrielle
- Mobilités individuelles alternatives
- Débats publics et formation de l'opinion sur les politiques climatiques en France

2.2.5 Outils mathématiques

- Méthodes et modèles pour l'évaluation des conséquences économiques des catastrophes naturelles et événements extrêmes (rétroactions non linéaires, inerties, seuils de vulnérabilité et relations d'interdépendances dans les systèmes complexes)
- Méthodes et modèles pour l'évaluation de l'impact des incitations économiques (péages, taxes, réglementation) sur les dynamiques urbaines

2.3 Modalités de financement

Les demandes financières seront articulées en distinguant les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement et au sein de la première catégorie les dépenses de personnel (allocations doctorales et post-doctorales, dépenses de personnel en CDD) et les « autres frais de fonctionnement ». Les proposant doivent obligatoirement remplir les tableaux en section 3.3.

2.3.1 Les allocations doctorales et post-doctorales et les dépenses de personnel en CDD

Les allocations doctorales sont financées à 100% par la région sur la base de 2600 euros brut chargé par mois pour une durée de 36 mois soit 93 600 euros pour un doctorant.

Les allocations post-doctorales sont financées à 100% par la région sur la base de 4000 euros par mois en brut chargé (soit 48000 euros par an) pour une durée maximum de trois ans non renouvelable.

Nature	Soutien Région IdF	Commentaires
Dépenses de personnel affectées au programme de recherche		
Allocations de recherche doctorales	Subvention forfaitaire = 100% du salaire & charges sociales (et indemnité perte d'emploi éventuelle)	* 2600 €/mois sur 3 ans * Non cumulable avec un autre financement hors vacances universitaires
Allocations de recherche postdoctorales	Subvention forfaitaire = 100% du salaire & charges sociales (et indemnité perte d'emploi éventuelle)	* 4000 €/mois. Préférence pour des contrats de 12 mois ou 18 mois renouvelable une fois sur une durée cumulée de 36 mois
Dépenses de personnel en CDD (aide technique indispensable au fonctionnement de l'opération de recherche)	Taux 100%	

2.3.2 Les dépenses « autres frais de fonctionnement »

Les dépenses « autres frais de fonctionnement » regroupent les dépenses liées à :

- animation et communication du réseau,
- organisation de manifestations scientifiques en Ile-de-France, hors frais de personnel permanent
- frais de formation des allocataires de recherche en relation avec le programme de travail lié au GIS
- consommables nécessaires aux équipements des plates-formes technologiques
- frais pour l'accueil de chercheurs étrangers de haut niveau (déplacements et per-diem) dans le cadre de workshops, formations... limitées à 30 000 euros par an et à 2% du montant total des dépenses de fonctionnement allouées au programme

Nature	Soutien Région IdF	Commentaires
Autres dépenses de fonctionnement		
* Frais de formation des allocataires de recherche en relation avec le programme de travail. * Organisations de manifestations scientifiques (en IdF) * Animation du réseau * Accueil de chercheurs étrangers * Consommables nécessaires au fonctionnement d'équipements	* Taux 100% * Taux 100% * Location de salle & prestations liées * Eau, café & pauses * Repas pendant séminaire * Edition de documents et autres consommables * Frais de voyage pour l'accueil de chercheurs étrangers : limités à 30 000 € 2% du montant total des dépenses de fonctionnement allouées au programme. * Taux 100%	Le montant total des ces autres frais de fonctionnement n'excèdera pas 10% de l'enveloppe globale allouée au programme de recherche (investissement et fonctionnement).

2.3.3 Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement concernent à la fois le coût d'acquisition des équipements c'est-à-dire les appareils expérimentaux légers et semi-lourds, les équipements informatiques mis en oeuvre dans le cadre du projet de recherche, mais aussi des études et des prestations d'ingénierie.

Plafond de la subvention :
- maximum 66% du coût H.T.

3. FICHE PROJET

Les fiches projet doivent comporter :

- une fiche résumée (destinée à apparaître dans les conventions de reversement entre le CNRS et le partenaire gestionnaire ainsi que dans un document récapitulatif à l'intention des élus du Conseil régional)
- une description détaillée du projet (destinée à l'évaluation par le Conseil scientifique)
- des tableaux récapitulatifs concernant les demandes financières ainsi qu'un budget prévisionnel (destiné à réaliser les demandes d'avances par le CNRS à la région Ile de France)

3.1 Fiche résumée (2 pages maximum)

TITRE DU PROJET :

NUMERO DU PROJET (pour les projets déjà financés au titre du programme R2D2 2005 ou 2006)

1. Coordonnateur responsable du projet :

Nom :

Fonction :

Institution / Laboratoire :

Adresse postale :

Téléphone :

Fax :

Email :

Nom du directeur du laboratoire :

2. Tutelle du laboratoire choisie comme organisme gestionnaire du contrat :

3. Personne contact dans la tutelle gestionnaire :

Nom :

Fonction :

Adresse postale :

Téléphone :

Fax :

Email :

4. Partenaires (institutions, entreprises...) du projet en Ile-de-France

Laboratoire partenaire n°1 :

Laboratoire partenaire n°2 :

...

5. Autres partenaires non franciliens :

6. Objectifs du projet (résumé) : techniques, économiques, sociétaux

7. Etapes clés du projet (présentation des *Work packages*)

8. Planning prévisionnel

Date début :

Date fin :

Etapes clés :

- étape 1
- livrable 1

- étape 2
- livrable 2
- ...

3.2 Description détaillée du projet :

Indiquer si le projet s'insère au sein des projets blancs (préciser la problématique 1 à 6 retenue) ou au sein des projets ciblés (préciser la problématique retenue).

TITRE DU PROJET :

NUMERO DU PROJET (pour les projets déjà financés au titre du programme R2D2 2005 ou 2006)

1. Coordonnateur responsable du projet :

Nom :

Fonction :

Institution / Laboratoire :

Adresse postale :

Téléphone :

Fax :

Email :

Nom du directeur du laboratoire :

2. Tutelle du laboratoire choisie comme organisme gestionnaire du contrat :

3. Personne contact dans la tutelle gestionnaire :

Nom :

Fonction :

Adresse postale :

Téléphone :

Fax :
Email :

4. Partenaires (institutions, entreprises...) du projet en Ile-de-France

Laboratoire partenaire n°1 :

Laboratoire partenaire n°2 :

...

5. Partenaires non franciliens :

6. Objectifs et finalité du projet (maximum 1 page)

7. Sujet et problématique: (2 pages maximum)

8. Programme scientifique (5 pages maximum) :

- méthode, modèles et terrains d'analyse
- programme des travaux
- échéancier (planning prévisionnel : date début, date fin et étapes clés)
- partage des tâches entre les partenaires

9. Partenariat et travaux antérieurs des proposant (2 pages maximum)

- contrats précédents ou en cours connexes au sujet traité
- la qualification et l'antériorité des partenaires

10. Publications de l'ensemble des proposant (2 pages maximum)

Distinguer les publications directement liées au projet de celles d'intérêt plus général. Au sein de ces deux catégories, distinguer les revues à comité de lecture et les autres supports de publications (ouvrages, rapports de recherche, documents de travail accessibles, etc...)

3.3 Tableaux récapitulatifs et budget prévisionnel

3.3.1 Récapitulatif des dépenses de fonctionnement

	Financement Région					Co-financement				
	Allocations doctorales (€)	Allocations post-doctorales (€)	Personnel technique (€)	Autres frais de fonctionnement (€) (*)	TOTAL	Personnel technique (€)	Autres frais de fonctionnement (€)	Autres co-financements (allocations, gestion...)	TOTAL	Partenaire financier
N° projet si projet déjà financé au titre du programme 2005 et/ou 2006										
Titre du projet										
Coordonnateur										
Partenaires										
Total										

(*) Montant total net de la TVA récupérable

Présentation détaillée des dépenses de personnel technique

Dépenses de personnel technique	Total	Subvention régionale	Co-financement
Recrutement CDD 1 Descriptif du poste :			
Recrutement CDD 2 Descriptif du poste :			
....			
Total			

Présentation détaillée des « autres dépenses de fonctionnement »

Autres dépenses de fonctionnement	Montant total (TTC)	TVA récupérable	Montant total net TVA récupérable	Subvention sollicitée	Co-financement	Partenaire financier
Frais de formation des allocataires						
Manifestations scientifiques						
Animation du réseau, communication						
Accueil de chercheurs étrangers (transports et per diem)						
Consommables plates-formes						
Total						

3.3.2 Récapitulatif des dépenses d'équipement

N° projet si projet déjà financé au titre du programme 2005 et/ou 2006	Descriptif des équipements	Montant total (TTC)	TVA récupérable	Montant total net TVA récupérable	Subvention sollicitée	Montant co-financement	Partenaire financier
Titre du projet	Equipement 1						
Coordonnateur	Equipement 2						
Partenaires							
Total	...						

3.3.3 Budget prévisionnel (ne concerne que la répartition de la subvention sollicitée) :

TITRE ET NUMERO (si projet déjà financé au titre du programme 2005 et/ou 2006)			
Dépenses de personnel			
	Durée Date de début	Montant unitaire	Montant total
Allocations doctorales			
Allocations post-doctorales			
Dépenses de personnel technique			
Autres dépenses de fonctionnement			
	Montant TTC	TVA Récupérable	Subvention sollicitée
Frais de formation des allocataires			
Manifestations scientifiques (donner le détail des coûts) :			
...			
Frais de déplacement			
Animation du réseau, communication			
Accueil de chercheurs étrangers (transports et per diem)			
Consommables plates-formes			
TOTAL dépenses fonctionnement			
Equipements			
	Montant TTC	TVA Récupérable	Subvention sollicitée
Equipement 1			
Equipement 2			
...			
TOTAL investissements			